



Maine
Cœur de
Sarthe
Communauté de communes

Dossier de demande de subvention

-
Année 2024

Nom de l'association :

Montant de la subvention sollicitée :



Dossier à retourner impérativement avant le 29 février 2024. Tout dossier non complet ne sera pas étudié.



Présentation de l'association

Nom et activité de l'association :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Adresse de correspondance, si différente du siège :

.....

Code postal : Commune :

Site internet :

Facebook : Autres :

Identité du représentant légal

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Personne chargée du dossier de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Renseignements juridiques

N° SIRET : OBLIGATOIRE (doit comporter 14 chiffres)

Rappel 1 : Pour pouvoir bénéficier d'une subvention publique, l'association doit obligatoirement être immatriculée et avoir son numéro de SIRET.

Rappel 2 : La demande du numéro de SIRET doit être effectuée par écrit auprès de l'INSEE (contact : 02 43 41 75 75).

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code APE : OBLIGATOIRE (doit comporter 4 chiffres et 1 lettre)

--	--	--	--	--	--

À défaut joindre le numéro de déclaration en préfecture (joindre copie de la déclaration) :



	Communes	Communauté de communes	Hors Communauté de communes	Total
Nombre d'adhérents				
Montant de la cotisation				

Nombre de bénévoles :

Nombre de salariés : Équivalent ETP :

Nombre d'éducateurs, entraîneurs dédommagés :

Budget mensuel ou annuel :



Personne responsable

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Demande d'aide

Fonctionnement : Évènementiel : Exceptionnelle : Investissement :

Description :

Partenaires sollicités (fédérations, collectivités) :

Si action ponctuelle, budget spécifique de l'action / objet de la subvention :



Personne responsable

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Demande d'aide

Fonctionnement : Évènementiel : Exceptionnelle : Investissement :

Description :

Partenaires sollicités (fédérations, collectivités) :

Si action ponctuelle, budget spécifique de l'action / objet de la subvention :



Personne responsable

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

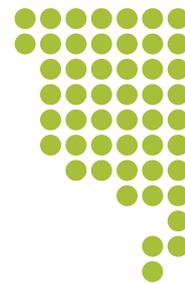
Demande d'aide

Fonctionnement : Évènementiel : Exceptionnelle : Investissement :

Description :

Partenaires sollicités (fédérations, collectivités) :

Si action ponctuelle, budget spécifique de l'action / objet de la subvention :



Le tableau ci-dessous est à compléter obligatoirement :

Documents à joindre :

Le budget d'exploitation N-1 (ou Grand livre)

Le budget prévisionnel N

Compte de résultat / Budget prévisionnel de l'association	Compte de résultat définitif Exercice N-1 en euros	Budget prévisionnel Exercice N en euros
Vente de produits ou de prestations		
Subvention		
Conseil départemental		
Communauté de communes		
Commune		
Autres		
Autres produits de gestion courante		
Dont cotisations		
Produits financiers		
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>		
Achats		
Services extérieurs (locations, réparations, assurances...)		
Impôts et taxes		
Rémunération du personnel		
Charges sociales		
Autres charges et gestion courantes		
<u>TOTAL DES CHARGES</u>		
<u>EXCÉDENT OU DÉFICIT</u>		



Description fiche action 3 (optionnelle)

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés » modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), les données vous concernant recueillies sur la base de votre consentement sur ce formulaire remis à la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe et nécessaires pour permettre de répondre à votre demande de subvention font l'objet d'un traitement ayant pour finalité(s) le traitement et l'archivage du dossier déposé. Ces données ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

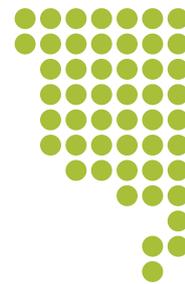
Elles seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité. Pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement, ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données- limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Président de la Communauté de communes) à l'adresse suivante : Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe – ZA Les Petites Forges - 918, rue des Petites Forges – 72380 Joué-l'Abbé – contact@mainecoeurdesarthe.fr ou avec le délégué à la protection de vos données (Agence des Territoires de la Sarthe – Atesart - mail : dpo@sarthe.fr). Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr.

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations et accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le précédent texte.

Date :

Signature :

Attribution des subventions communautaires



Le tableau ci-dessous est à compléter obligatoirement :

Documents à joindre :

- Le budget d'exploitation N-1 (ou Grand livre)
- Le budget prévisionnel N

Bénéficiaires	Associations sportives, culturelles, sociales, de loisirs à caractère intercommunal
Modalité(s) d'attribution	Dossier comprenant : <ul style="list-style-type: none">• La présentation de l'association• La fiche INSEE• La déclaration en préfecture• La description de l'action (une fiche par action)• Le RIB• La liste des membres du bureau• La date de la dernière assemblée générale• Le dernier rapport moral / rapport d'activité• Le détail des manifestations organisées sur l'année passée• Le compte d'exploitation présenté lors de la dernière assemblée générale• Le budget prévisionnel N• La copie des relevés de comptes bancaires au 30 juin et au 31 décembre de l'année N-1
Service instructeur du dossier	Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe ZA Les Petites Forges 918, rue des Petites Forges 72380 Joué-l'Abbé laetitia.choplin@mainecoeurdesarthe.fr Instruction des dossiers par la commission « Communication, actions de mutualisation, sport et vie associative » Vote en conseil communautaire